

RD 914

Des murs de soutènements pour préparer l'extension de l'espace public



Vue depuis le boulevard Patrick Devedjian

Après l'ouverture de la partie située entre le boulevard Aimé-Césaire et la rue Célestin-Hébert fin 2021, une nouvelle phase débute sur la portion qui relie le boulevard Patrick-Devedjian à la rue des Sorins avec la création de deux murs de soutènement sur une distance cumulée de 300 mètres.

Tour d'horizon des travaux en cours et à venir !

Avancement

Tronçon 1

Le trottoir, la piste cyclable et les accès trottoirs le long des bâtiments Tonga et InDÉfense ont été mis en service. L'accès à l'Hôtel du Département ainsi qu'au cimetière de Neuilly se fait par la rue des Sorins, le long de Paris La Défense Arena.

La réalisation de deux murs de soutènement constitue une étape préalable indispensable afin d'étendre l'espace public qui permettra d'accueillir la nouvelle chaussée à double sens, les trottoirs, pistes cyclables, et espaces verts.



Les deux murs de soutènement construits entre le boulevard Patrick-Devedjian et la rue des Sorins

Vue de la future RD 914

Tronçon 2

La mise à double sens est effective depuis décembre 2021. En mars 2022, la dernière touche a été apportée à ce tronçon avec la plantation d'un arbre de grande taille au centre du carrefour Aimé-Césaire.

Tronçon 3

Les études, particulièrement techniques, se termineront en milieu d'année, avant la phase de travaux prévue début 2023. La réalisation de deux murs de soutènement constitue une étape préalable indispensable pour étendre l'espace public qui accueillera la nouvelle chaussée à double sens, les trottoirs, les pistes cyclables et les espaces verts.



Tronçon 1

Mise en place de solutions temporaires pour les usagers

Fermeture aux voitures du pont Léonard-de-Vinci vers la RD 914

L'accès au pont Léonard-de-Vinci pour rejoindre le boulevard de la Défense (RD 914) sera fermé à partir de juin 2022 pendant 18 mois. Les automobilistes pourront emprunter la rue Michel-Ange et la rue de la Demi-Lune pour rejoindre la RD 914.

Création d'un carrefour provisoire avec la rue de Vimy

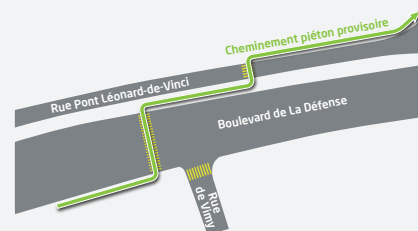
Jusqu'au début de l'été 2022, en raison de la fermeture du trottoir le long du cimetière de Neuilly entre la rue de Vimy et le boulevard Patrick-Devedjian, une déviation temporaire permettra aux piétons de cheminer de manière sécurisée, en empruntant le pont Léonard-de-Vinci.



Bretelle du Pont Léonard-de-Vinci



Bretelle du Pont Léonard-de-Vinci

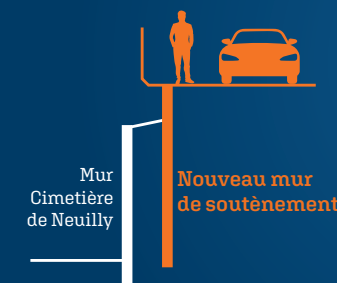


Tronçon 1

Des travaux conséquents

Ils débuteront au printemps 2022 par de multiples déplacements de réseaux souterrains aux abords du cimetière de Neuilly. La construction d'un premier mur de soutènement de 150 mètres de long débutera ensuite en juin 2022 (un an de travaux).

En parallèle, les murs de soutènement qui bordent la bretelle issue du pont Léonard-de-Vinci doivent être repris : leur pente actuelle, trop importante, sera adoucie pour les personnes à mobilité réduite, tandis qu'une piste cyclable sera intégrée à la partie située le long de la bretelle. Cet élargissement du boulevard nécessitera la création de 150 mètres de mur supplémentaire.



En savoir plus sur les murs de soutènement

Un mur de soutènement avec une paroi de pieux sécants va être construit le long du cimetière de Neuilly. Les réseaux techniques qui passaient le long de ce mur, côté RD 914, sont déplacés pour laisser place au nouveau mur. Après remblaiement, le niveau du terrain ainsi rehaussé pourra accueillir un large trottoir et une partie de la chaussée.



3 questions à

Kawtar SADKY,

chargée d'opérations,
Service Maîtrise d'œuvre au sein
du Département des Hauts-de-Seine

Quel est votre rôle au sein du chantier ?

Je suis chargée d'opérations sur les aménagements des routes départementales. J'ai rejoint le projet de la RD 914 fin 2021, pour renforcer l'équipe de maîtrise d'œuvre à la veille d'une année clé : ma mission est d'assurer la finalisation des études d'ici mai 2022 et de veiller au respect des coûts et du calendrier pour la mise en service du tronçon 1, fin 2023.

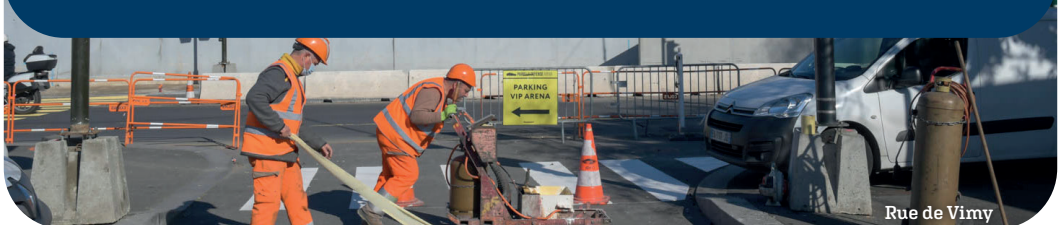
C'est d'autant plus délicat que nous nous efforçons de maintenir les circulations des piétons et voitures dans toutes les phases, le carrefour provisoire avec la rue de Vimy en est un bon exemple.

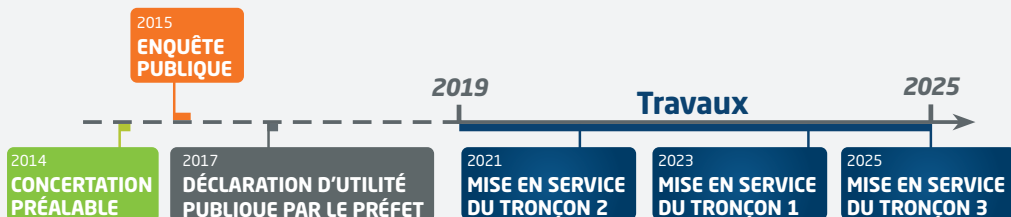
Quels sont les principaux enjeux du mur de soutènement, le long du cimetière de Neuilly ?

Nous devons assurer la continuité de la circulation automobile en menant le chantier, sans avoir d'impacts sur les accès au cimetière ni sur son mur de clôture. Les interventions sur le mur de soutènement sont complexes et leur réalisation va demander près d'un an : l'ouvrage est certes peu visible, mais il va devoir absorber les charges supplémentaires induites par l'élargissement du boulevard que le mur de clôture du cimetière n'a pas la capacité de supporter.

Et côté bretelle du Pont Léonard-de-Vinci ?

Ce chantier n'est pas moins technique, car il s'agit de créer un mur et d'en reprendre deux autres pour parvenir à un aménagement accessible à tous les usagers et à tous les modes de déplacements. L'espace vert qui fera face à la future tour des Jardins de l'Arche suppose également une grande attention en raison des emprises des futures voies du RER E en contrebas du boulevard.





Le Département des Hauts-de-Seine

est maître d'ouvrage de l'aménagement de la RD 914.

Un budget global de 49,58 M€

Financement du projet de requalification de la RD 914

62%



dont 7,5 M€ de subvention régionale



38%



La Région Île-de-France apporte une subvention au projet au titre du plan anti-bouchon.

Les chiffres clés du projet

1,4 km

de voirie
requalifié en
boulevard
urbain

5 ans

de travaux

4

projets
immobiliers
aux abords
de la RD 914

Une question ou une remarque sur le chantier ?

Écrivez à l'adresse mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr

• Restez informés des changements près de chez vous grâce aux **flashes infos travaux** •

Retrouvez toute l'information du projet sur notre site :

<https://www.hauts-de-seine.fr/rd914>



www.hauts-de-seine.fr

